

25^{c.}

Journal du Lot

25^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RECLAMES 2 ^e page	3 fr. 50
» 3 ^e page	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Il y a eu épreuve et contre-épreuve. Quand le Front populaire était au pouvoir et appliquait ses doctrines, le chômage augmentait. Depuis que d'autres sont au pouvoir et ont pris le contrepied des dites doctrines, le chômage diminue sensiblement.

Dans le remarquable discours radiodiffusé de M. Paul Reynaud, il y a, entre bien d'autres choses, un développement sur le chômage particulièrement instructif.

C'est un exemple qu'il est important de souligner et de mettre en valeur pour que l'enseignement n'en soit pas perdu. Il révèle à plein la duplicité des promesses socialistes et le mal qu'elles font à ceux qui s'y laissent prendre. On y voit en action le mensonge de ces formules en raccourci, de ces « slogans » qui semblent faits de bon sens limpide et d'évidente vérité, qui ont la prétention de ramasser en quelques mots frappants des problèmes extrêmement complexes et d'en fournir la facile solution. Leur trompeuse rigueur logique séduit les esprits simplistes, les alimente pour la propagande d'arguments qu'ils croient irrésistibles et les enflamme d'un enthousiasme qui ne connaît pas d'objections.

Pauvres gens ! C'est sur les faits que leurs illusions vont se briser.

On n'a pas oublié l'ardente et tenace campagne d'affiches, de tracts et de discours menée pendant des années contre le chômage sous l'impulsion de la C.G.T. Elle avait trouvé le remède. Oh ! ce n'était pas compliqué ! Il suffisait de réduire les heures de travail. Et partout, et toujours, l'inlassable propagande allait répétant : pour tuer le chômage, il faut instituer la semaine de 40 heures !

En ressassant cette formule à long-gueur de journée pendant des mois et des mois on finit par « mettre ça dans la tête » des « masses » et dès que le Front populaire arriva au pouvoir — bien qu'elle ne fut pas dans son programme — il appliqua la dite « réforme » sur la production française comme on applique un coup de massue sur la tête !... Sans plus se soucier de savoir ce que feraient les autres pays et si, en tuant l'exportation, on n'allait pas supprimer du travail à un nombre d'ouvriers beaucoup plus grand que celui des équipes supplémentaires embauchées pour compenser les huit heures hebdomadaires perdues.

On appliqua la réforme et puis on attendit le succès !... Magnifique, le succès !

Au lieu de diminuer, le chômage augmenta et d'abord, en des proportions considérables, le chômage partiel. D'une semaine à l'autre les tristes statistiques publiées par le ministère du travail marquaient la montée du fléau ! Malgré les embauchages massifs des Compagnies de chemin de fer enlevant aux champs plus de 80.000 cultivateurs ; malgré les travaux — si l'on ose dire ! — de l'Exposition que l'on perpétuait bien au delà du temps prévu (si bien que sur six mois d'existence, cette Exposition avait quatre mois de retard) ; malgré la production au ralenti dans les usines de la défense nationale, la ligne du chômage montait toujours sur les graphiques hebdomadaires. — Beau résultat : on avait frappé le commerce de paralysie, on avait diminué la production, donc augmenté le prix de la vie, on avait tari les sources où s'alimentent les caisses de l'Etat, on avait appauvri le pays et tout cela pour aboutir à augmenter le nombre des sans-travail !

Donc la politique, soi-disant ouvrière, du Front populaire avait complètement échoué. Pis encore, elle avait aggravé le mal qu'elle se prétendait seule capable de guérir.

Tandis que la politique toute différente inaugurée il y a environ 10 mois a déjà considérablement amélioré la situation. C'est ce que démontre M. Paul Reynaud avec des renseignements précis et circonstanciés. Depuis les décrets-lois du 12 novembre la bataille contre le chômage se livre semaine après semaine et cette bataille on est en train de la gagner malgré des influences qui semblaient contraires : rappels sous les

Informations

M. Albert Lebrun dans le Luxembourg

Le président et sa suite sont arrivés jeudi vers 12 h. 45 à Colmar-Berg. Le chef de l'Etat français a d'abord été reçu dans la cour d'honneur du palais par M. Conet d'Huart, grand maréchal de la cour ; un détachement de 70 hommes en grand uniforme rendait les honneurs et le président le passa en revue.

A la porte du palais, le président de la République fut reçu avec infiniment de bonne grâce par la grande-duchesse Charlotte, qu'accompagnait son mari le prince Félix de Bourbon-Parme et le grand-duc héritier Jean, âgé de 18 ans. Un déjeuner auquel assistaient 40 convives a été donné en l'honneur du Président de la République par la Grande-Duchesse Charlotte de Luxembourg.

Lors de la réception organisée en son honneur, à la légation de France, M. Albert Lebrun dut paraître au balcon, tandis que la foule, après avoir entonné la « Marseillaise », donnait libre cours à son enthousiasme, qui fut alors indescriptible.

Parlementaires français à Londres

M. Yvon Delbos, M. Grumbach et un certain nombre de leurs collègues du groupe parlementaire franco-anglais sont arrivés jeudi matin à Croydon, venant de Paris. Ils ont été salués à leur descente d'avion par M. Roger Cambon, chargé d'affaires de l'ambassade de France.

Les autres membres de la délégation arriveront demain afin d'assister aux réunions de l'Association parlementaire franco-britannique.

Les conversations de Moscou

Le fait que les pourparlers ont suffisamment avancé pour permettre la discussion des détails pratiques de l'accord anglo-franco-russe montre que les divergences subsistantes ne sont pas considérées de part ou d'autre comme insurmontables et que, pour en venir à bout, les militaires pourront rendre plus aisé le chemin des diplomates.

M. Molotov a maintenant déclaré lui-même que les missions militaires qui vont commencer leurs travaux permettront l'élimination des divergences subsistantes. Il semble donc que le gouvernement soviétique serait enfin disposé à se laisser convaincre de la détermination nouvelle des puissances occidentales à contrearrer les agressions.

L'Union des Polonais à M. Daladier

L'Union des Polonais en France a adressé à M. Edouard Daladier, président du conseil, une lettre qui lui présente, au nom de toute l'émigration polonaise, l'expression de sa profonde reconnaissance et l'assurance en même temps que toute l'émigration polonaise en France est prête aux plus grands sacrifices pour la défense des principes et l'intégrité des frontières de la France et de la Pologne.

Le rapatriement des trésors de Bilbao

Le vapeur espagnol « Monte-Albertia » a terminé maintenant le chargement des caisses entreposées dans le magasin des douanes de La Pallice. Il doit, toutefois, attendre, avant de prendre le départ prévu dans une dizaine de jours, l'arrivée de caisses transférées dans diverses succursales de la Banque de France. Déjà sont arrivées notamment celles qui étaient déposées à Saintes et, encore hier, quatre-vingt-treize caisses venant de Fontenay-le-Comte, où elles avaient été transportées le 28 août 1938 par camion auto.

Négociations roumano-hongroises

Un message de Budapest annonce que les négociations commerciales hongro-roumaines ont repris à Sinaia et que les délégués hongrois seraient disposés à accorder certaines concessions à la thèse roumaine.

Les négociations de Tokio

On croit savoir que sir Robert Craige, ambassadeur de Grande-Bretagne, a proposé d'éliminer des conversations nippo-britanniques les questions économiques prévues à l'ordre du jour pour donner à la conférence le maximum de chances de succès, en limitant l'étendue des questions qui doivent y être débattues au maintien de la paix, de l'ordre à Tien-Tsin et à la levée du blocus.

Les attentats d'Angleterre

Un membre de l'armée républicaine irlandaise, déporté d'Angleterre, a déclaré que toutes les troupes de l'armée républicaine irlandaise, au nombre de 2.000 étaient mobilisées et que « la force expéditionnaire » en Angleterre comptait 400 soldats.

Aussitôt que l'un d'entre eux est déporté, a-t-il dit, un autre prend sa place. Le déporté a annoncé que Londres serait « bombardé » avant quinze jours.

La présidence des Etats-Unis

M. Robert Taft, sénateur républicain de l'Etat d'Ohio, a déclaré qu'il poserait sa candidature aux élections présidentielles des Etats-Unis de 1940.

EN PEU DE MOTS...

— Pendant la troisième semaine du mois d'août, la Roumanie aura 900.000 hommes sous les drapeaux.

— Une sage-femme, âgée de 72 ans, demeurant à Metz « a mis au monde » 4.138 enfants en 50 ans. Elle vient de célébrer ses noces d'or professionnelles.

— 2.050 réfugiés espagnols (540 femmes, 1.160 hommes, 350 enfants), sélectionnés parmi les plus vigoureux et les plus travailleurs dans les divers camps de réfugiés français, ont quitté la France à destination du Chili, où dès leur arrivée, ils trouveront selon leur spécialité des emplois.

— Le bilan hebdomadaire de la Banque de France, pour la semaine du 20 au 27 juillet 1939, fait ressortir une encaisse-or de 92.266.003,211 fr. 48 sans changement sur la semaine précédente.

— La commission spéciale désignée par le Comité d'érection du monument au président Poincaré vient d'établir le règlement du concours pour l'exécution dudit monument. Ce concours est réservé aux artistes sculpteurs et architectes français.

— L'aviateur allemand Gabler a battu le record international de distance pour petits avions, en accomplissant 1.915 kilomètres en 14 h. 30.

NOS ÉCHOS

Histoires italiennes.

Un Italien rencontre un Italien :
— Comment cela va-t-il ?
— Ça va mieux !
— ???
— Mieux que l'année prochaine, bien entendu...

Histoires hitlériennes.

Il paraît que le maréchal Goering a renoncé à porter sur sa poitrine toutes les décorations qu'il a gagnées. Il succombait sous le fardeau.

Désormais, il ne portera plus qu'une plaquette, avec ces deux lettres : S. K.

Lesquelles signifient : *Ste Katalog*. (Voyez le catalogue !)

On sait que les paysans d'Autriche se saluent en disant : *Gruss Gott* ou, à la manière franciscaine : « Loué soit Jésus-Christ ! » On les a obligés à remplacer cette salutation par le classique *Heil Hitler* ! D'où l'histoire qu'on va lire.

Le Führer se promène dans la campagne viennoise. Fatigué, il s'assoit à l'ombre d'un calvaire. Vient à passer un vieux paysan qui salue le crucifix en disant : *Heil Hitler* !

Le Führer lui-même trouve que c'est excessif et il fait des remontrances au campagnard.

— Voyons, il faut de la mesure et

Les Fêtes d'août

Les blés ondulent au vent du soir ; août est la fête des moissons. Sur la terre, à l'infini, la faucille va étendre le manteau somptueux des gerbes et les meules vont dresser leurs buffes d'or sous l'écran fabuleux du ciel. Puisse la récolte être heureuse pour que la joie demeure à la maison...

Après les dures journées, la ferme sera en joie ; les chariots fleuris rentreront dans le soir apaisé et chacun couronnera le travail de l'été dans les chansons et dans les danses. On revivra la vieille tradition de la « passée d'août » qui est, depuis des siècles, en honneur dans nos provinces. Tout le mois la tâche des travailleurs agricoles a été ardue car ainsi que le dit justement le dicton : « Celui qui paresse en août doit quitter les champs et partir en ville ». Il est donc juste qu'après la peine vienne le plaisir. Le moment est venu de récompenser le labeur. Comme on chante en Bourgogne et en Franche-Comté :

« Arrivez tertous,
C'est ici qu'on donne
Aux gens qui moissonnent
La bonne soupe aux choux... »

Seulement, le menu est infiniment plus copieux et choisi. Au milieu de la cour, une table couverte de solides victuailles est dressée et tout le personnel se groupe autour des maîtres. Le repas commencé à midi dure tout l'après-midi, on boit bien et on mange de même. Toutefois, on prend le temps d'aller en cortège chercher la dernière gerbe qu'on plante en terre et autour de laquelle tout le monde danse en rond, en chantant une vieille complainte dont le passage le plus marquant est celui-ci :

« Notre jeune maîtresse
Entrez dedans le rond
Et puis baillez la gerbe
Aux gens de la maison. »

C'est alors que la fille du fermier, ou, à défaut, sa femme sépare la gerbe et en distribue les épis en échange d'un baiser sans façon. Après quoi, on tire des coups de fusil, on se remet à table, puis on danse et il arrive que la fête dure ainsi jusqu'à l'aube.

La moisson n'est pas célébrée partout de la même manière, mais partout elle donne lieu à des réjouissances. Même dans des pays lointains de mœurs primitives, la chute des gerbes est l'occasion d'une pratique qui s'apparente plus ou moins avec les coutumes de nos campagnes. Ici, on confectioneer avec la plus belle botte une couronne qui est portée solennellement à la plus jolie fille du village. Là, elle est brûlée et sa cendre est dispersée sur les champs afin de rendre la terre favorable à la récolte future. Ailleurs, on la dépose à l'église, sur l'autel où elle reste jusqu'au jour des semailles. Il arrive même qu'un animal soit mis à mort auprès de la dernière gerbe, puis sa chair est répartie entre les assistants qui s'en vont l'enfourer dans leur terre avec quelques grains de la récente moisson.

Autant de traditions de l'antiquité la plus lointaine, plus ou moins modifiées au cours des siècles. Chez les Romains, le mois tout entier n'était-il pas consacré à Cérès, déesse des

moissons ? Il y avait aussi, à cette époque, d'autres fêtes pendant le cours du mois d'août, notamment les réjouissances des esclaves, le jour anniversaire de la naissance du roi Servius Tullius qui était fils d'une esclave, ou encore cette bacchanale durant laquelle on crucifiait un certain nombre de chiens afin de rappeler leur peu de vigilance à l'approche des Gaulois qui se seraient emparés du Capitole sans l'avertissement donné par les oies sacrées.

La grande fête religieuse d'août est l'Assomption, la Sainte-Marie. Bien qu'elle remonte au commencement du V^e siècle, où elle porta successivement les noms de « Déposition », « Dormission » et « Passage », elle ne fut célébrée le 15 août que depuis Charlemagne. Auparavant, elle avait lieu le 18 janvier. Mais sa grande vogue date surtout du règne de Louis XIII qui, désireux d'avoir un fils s'était mis sous la protection de la Vierge ainsi que son royaume. La naissance du dauphin la même année ne fit qu'affirmer le caractère de la fête qui a conservé, depuis lors en France, toute sa solennité. Sous le premier Empire, Napoléon qui ne pouvait se mettre sous la protection d'aucun saint du calendrier, avait choisi le 15 août pour fête nationale. Napoléon III conserva cette date.

La principale fête patronale du mois, celle des jardiniers, est la Saint-Fiacre qui tombe le 30 et qui est peut-être celle qui compte encore le plus de fervents. Chaque année, en effet, tous les amateurs de jardins ne manquent pas de vénérer leur patron et de se réunir à cet effet, dans de joyeux banquets. Quant à savoir pourquoi ils se sont mis sous l'égide du bon saint, c'est une autre affaire et il faut, pour l'expliquer de façon assez vague du reste, connaître la légende qui ne date pas d'hier puisqu'elle remonte au septième siècle.

Saint-Fiacre, qui était irlandais, ce qui ne l'empêcha pas de mourir dans la Brie, était un amoureux fervent de la nature. Aussi, quand il arriva à Meaux, après avoir quitté son pays d'origine, il exprima à l'évêque Saint-Faron, le vœu de vivre seul, loin du commerce des hommes, en cultivant la terre. Celui-ci avait l'âme généreuse ; il consentit à lui faire don de tout le terrain qu'il pourrait entourer d'un fossé dans l'espace d'une journée. On pensait que le lot serait réduit, mais quelle surprise n'éprouva-t-on pas quand on vit Fiacre tracer sur le sol du bout d'un bâton une ligne qui, aussitôt se creusait profondément.

« C'est de la magie ! » s'écria une commère.

En l'entendant, le Saint se borna à sourire. Seulement, il pensa que les femmes étaient enclines aux jugements légers et à la calomnie et il leur ferma, dans la suite, l'entrée de son ermitage.

On le voit, la légende, ou l'histoire, comme on voudra, n'a avec le jardinage qu'un lien assez vague, mais les jardiniers l'ont trouvé suffisant et il ne ferait pas bon leur dire, aujourd'hui, que Saint-Fiacre n'est pas plus qualifié qu'un autre pour défendre leurs intérêts au ciel !...

Robert DELYS.

— Peut-être bien, mais moi au moins je t'ai épousée d'un seul coup.

Générosité à bon escient.

M. Lerat pousse l'économie fort loin. Après bien des hésitations, il s'est tout de même décidé à donner une petite réception à l'occasion des fiançailles de sa fille. Le voici qui sort son porte-cigarettes et le présente à un invité.

— Merci, cher ami, je ne fume pas. — Je ne fume pas, merci beaucoup. Mme Lerat s'adresse à voix basse à son époux :

— Tu n'en offre pas à M. Durand ? — Voyons, tu sais bien qu'il fume !

LE LISEUR.

Chronique du Lot

Le vieux Figeac

De notre correspondant :

Dans l'effacement ménagé par la maison Bedou et le café du Commerce, une vieille pierre est encastrée dans la muraille de la maison Pezet, sur laquelle on lit cette inscription : « Eglise Saint-Martin de Figeac, bâtie en l'an 1330, détruite en 1557, rebâtie en 1716 ». C'est tout ce qui reste de l'église Saint-Martin.

Certains font remonter cette église qu'elle remonte plus haut, car s'il y a eu à Londieu un monastère Saint-Martin, il doit y avoir eu aussi une chapelle du même vocable pour les laïcs. Chacun sait combien cet évêque de Tours était vénéré dans les Gaules : « Comment Dieu nous donnerait-il la victoire si nous offensions Saint-Martin », dit Clovis à ses guerriers en allant combattre les Visigoths à Vouillé.

A la révolution, la paroisse étendait sa juridiction sur toute la rive gauche, depuis le chemin de Capdenac sauf une enclave réservée à la paroisse de La Capelle.

Les Annales de M. Debons ne nous disent pas grand chose de Saint-Martin ; mais la « suite des Annales » restées manuscrites nous disent que le vieux curé de Saint-Martin, M. Laborie, après avoir exalté le courage des Figeacois frappés par la « Grande peste de 1789 », prêta serment à la Constitution civile du Clergé. Il se montra un ardent « assermenté » qui poussait le civisme jusqu'à dénoncer les réfractaires. Mécontent du rôle joué par M. Debons pour maintenir dans l'orthodoxie les dames de Londieu, qui relevaient du curé jureur, celui-ci, dont la tête n'avait pas tout son aplomb amena contre lui des patriotes sur le pont du Griffoul.

Désaffaectée et non rétablie au Concordat, l'église Saint-Martin servit quelque temps de lieu de réunion aux salimbanques et fut démolie au milieu du dernier siècle. Les Huguenots de Bessonnières n'avaient pas plus épargné Saint-Martin qu'ils n'avaient épargné le Puy ou le Chapitre.

L'hôtel du Pont d'Or est une construction sans caractère et de date relativement récente. Les gargouilles grimaçantes qui en décorent la façade sur la rue Jaurès ont été placées là, après avoir été prises sur un monument religieux, peut-être la première église Saint-Martin : elles représentent en effet les péchés capitaux motifs peu harmonieux sur la façade d'un hôtel.

Il y a quelques années, on creusa dans la remise pour établir une fosse à essence : les fouilles mirent à jour une assise en pente soigneusement pavée. Ce glacis, autrefois, devait conduire aux eaux de la rivière en bordure du pont du Griffoul.

Les édifices qui bordent ici le pont étaient la propriété, il y a une centaine d'années, d'un riche particulier du nom de Cyprien Chaffre. Les régionaux qui ont oublié le nom du Griffoul ne connaissent guère le pont neuf sous le nom de pont Gambetta, mais sous le nom de pont de Chaffre.

ELECTION AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Par arrêté de M. le Préfet du Lot, en date du 28 juillet 1939, les électeurs du canton de Saint-Céré sont convoqués pour le dimanche 27 août 1939, et, en cas de ballottage, pour le dimanche 3 septembre 1939, à l'effet d'élire un conseiller d'arrondissement en remplacement de M. Castanié, décédé.

Chambre des métiers

Les électriciens artisans maîtres, d'une part, et artisans compagnons d'autre part, appelés à nommer les membres de la chambre des métiers du Lot, se réuniront dans des salles différentes à la mairie de leur chef lieu de canton, le dimanche 27 août courant de 10 heures à 16 heures.

Une seule section de vote sera créée pour les cantons de Cahors-Nord et de Cahors-Sud ainsi que pour les cantons de Figeac-Est, et de Figeac-Ouest.

Avis aux agriculteurs

Le Comité d'administration de l'Office interprofessionnel du blé, dans sa séance du 28 juillet 1939, a décidé de ramener, à dater du 31 juillet 1939, le prix du blé dénaturé à 110 francs les 100 kilos.

Ce prix s'entend pour le blé logé, chargé sur camion ou wagon, au départ des centres de dénaturation, les bonifications de quantités précédemment appliquées demeurant en vigueur. Il est applicable dans l'ensemble du territoire métropolitain.

Communiqué par l'Office National interprofessionnel du blé.

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 5
DIMANCHE 6 AOUT (en soirée à 21 h.)
DIMANCHE (matinée)
Lily DAMITA et André LUGUET
DANS

L'Escadille de la chance

EN COMPLEMENT :
Martha EGERTH
DANS
Valse Impériales

Courses de Gramat

Elles se dérouleront les dimanches 13 et mardi 15 août prochain

Première journée : dimanche 13 août, prix de l'Alzou, 2.680 fr. Engagements le jeudi 3 août, avant midi, chez M. Bouhabet, trésorier des courses, à Gramat.

Prix Denousto, premier prix du gouvernement 6.000 francs. Hors classe réglementé (arabes purs).

Engagements le mardi 1^{er} août avant midi, à la Société d'Encouragement, 11, rue du Cirque, à Paris, 8^e. Entrée 30 fr. Forfait 10 francs le mardi 8 août, même heure et lieu.

Prix des Causses, premier prix de la Société Sportive d'Encouragement, 4.725 francs, épreuve régionale (première série, 4^e région).

Engagements le mardi 1^{er} août avant midi, à la Société d'Encouragement, 11, rue du Cirque, à Paris, 8^e. Entrée, 20 fr. Forfait, 10 fr., jusqu'à mardi 8 août, mêmes heures et lieu.

Prix des haras (2^e prix du gouvernement), 2^e classe, 3^e série, anglo-arabes de toute espèce à 50 0/0, 19.800 francs.

Engagements le mardi 1^{er} août avant midi, à la Société d'Encouragement, 11, rue du Cirque, à Paris, 8^e. Entrée 100 francs. Forfait, 25 fr., le mardi 8 août, mêmes heures et lieu.

Prix du Conseil général, premier prix de la Société d'Encouragement et prix du Sweepstake, hors série, 2 ans, 6.240 francs.

Engagements le mardi 1^{er} août avant midi, à la Société d'Encouragement, 11, rue du Cirque, à Paris, 8^e. Entrée 40 fr. Forfait, 10 fr., le mardi 8 août, mêmes heures et lieu.

Prix du Quercy, Steeple-Chase de la Société du demi-sang (chevaux de selle, poids léger, moyen et lourd), 4.550 francs.

Engagements jusqu'au mardi 1^{er} août, avant midi, 10, rue Treillard, à Paris, 8^e.

Forfaits jusqu'au mardi 8 août, mêmes heures et lieu.

Deuxième journée : mardi 15 août, Prix du Tumulus, 2^e prix de la Société Sportive d'Encouragement (anglo-arabes, 1^{er} groupe), 3.060 francs.

Engagements le mardi 1^{er} août avant midi, à la Société d'Encouragement, 11, rue du Cirque, à Paris, 8^e. Entrée, 20 fr. Forfait, 10 fr., le mardi 8 août, mêmes heures et lieu.

Prix Arabian, 2^e prix de la Société d'Encouragement (pur sang arabes, 3^e catégorie), 5.800 francs.

Engagements le mardi 1^{er} août avant midi, à la Société d'Encouragement, 11, rue du Cirque, à Paris, 8^e. Entrée, 30 fr. Forfait, 10 fr., le mardi 8 août, mêmes heures et lieu.

Prix Amazone B (au trot attelé), 3.600 francs.

Engagements jusqu'au mardi 1^{er} août avant midi, au secrétariat de la Société du demi-sang, 7, rue d'Astorg, Paris, 8^e.

Prix du Ségala, 3^e prix du gouvernement, hors classe réglementé (anglo-arabes de toute espèce à 25 0/0), 6.000 francs.

Engagements le mardi 1^{er} août avant midi, à la Société d'Encouragement, 11, rue du Cirque, à Paris, 8^e. Entrée, 30 fr. Forfait, 10 fr., le mardi 8 août, mêmes heures et lieu.

Prix Murat, prix de la Société des Steeple-Chases de France (Steeple-Chase), 8.150 fr.

Engagements jusqu'au mardi 1^{er} août avant midi, 10, rue Treillard, Paris, 8^e.

Forfaits jusqu'au mardi 8 août, mêmes heures et lieu.

Prix de la ville de Gramat et de la Chambre de commerce du Lot (Steeple-Chase, chevaux de selle), 4.815 fr.

Engagements jusqu'au mardi 1^{er} août avant midi, 10, rue Treillard, Paris, 8^e.

Forfaits jusqu'au mardi 8 août, mêmes heures et lieu.

Les réunions commenceront à 14 heures.

Codes des courses et règlement de la Société d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France.

Code des Steeple-chases et règlement de la Société des Steeple-chases de France.

Règlement des courses pour chevaux de selle.

Règlement de la Société Sportive d'Encouragement.

Codes des courses et règlement de la Société d'Encouragement pour l'amélioration du cheval français de demi-sang.

Banque de France

Notre compatriote M. Gourdal, directeur de la succursale de la Banque de France à Toulouse, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Nous adressons à M. Gourdal, nos meilleurs vœux de bonne et longue retraite.

Une loterie au bénéfice des blessés du poumon

Le « Journal Officiel » publie un décret autorisant la Fédération des blessés du poumon à organiser une loterie comportant un million de billets à 2 francs et dont le produit sera affecté au fonctionnement des services sociaux de la Fédération.

Chez les Planteurs

Réunion à Paris de la Commission d'études

La Commission d'études s'est réunie à Paris le 29 juin, sous la présidence de M. Desmaroux, administrateur des Manufactures de l'Etat.

A cette réunion qui avait pour objet l'examen des vœux émis par le Congrès National de Romans, le Lot était représenté par MM. Delmas et Couderc.

Voici les principales conclusions auxquelles s'arrêta la Commission.

1. — *Vœu tendant à généraliser et à conseiller la destruction à domicile.* — M. le Président annonce que ce vœu va recevoir satisfaction étant inclus dans le projet du nouveau règlement.

2. — *Vœu au sujet des destructions partielles de balles.* — Il s'agit des destructions partielles prononcées par certains experts fonctionnaires dans le cas de l'arbitrage ne leur est pas favorable. L'administration reconnaît le bien-fondé des doléances des planteurs. Des instructions seront données pour que les destructions partielles soient prononcées avant la décision de l'arbitre.

3. — *Vœu tendant à ce que la marche de l'expertise ne puisse être influencée par la présence d'un employé supérieur, directeur ou inspecteur.* — L'administration rappelle qu'il ne saurait être question de limiter l'accès de la salle d'expertise aux fonctionnaires supérieurs. En tout cas, elle est d'accord pour que leur présence n'influe pas sur l'attitude des experts.

4. — *Vœu tendant à ce qu'aucune plantation nouvelle ne soit acceptée sans contingent spécial.* — Après discussion, M. le Président résume le débat en rappelant qu'il est impossible à l'administration d'accorder des contingents spéciaux et que, d'autre part, elle ne veut pas s'immiscer dans les opérations des Commissions des permis qui tiennent leur souveraineté de la loi.

5. — *Création d'un tabac de grosse coupe.* — L'administration n'est pas d'avis de prendre ce vœu en considération, car elle estime que cette création serait de nature à favoriser la contrebande.

6. — *Vœu tendant à ce qu'il soit donné plus de graines aux planteurs.* — L'administration indique sa certitude que les quantités distribuées sont suffisantes. On cite cependant des cas d'insuccès dus très probablement aux facultés germinatives de graines ; l'administration a l'intention d'acheter des meubles spéciaux pour la conservation de la graine dans de bonnes conditions.

7. — *Vœu tendant à ce que les vérificateurs temporaires pris parmi les planteurs ne puissent être nommés experts.* — L'administration fait observer qu'elle ne peut réuser des experts régulièrement élus par les planteurs. La réalisation de ce vœu est de la compétence exclusive des électeurs-planteurs.

FABRICATION DES PIQUETTES

Aux termes du décret du 1^{er} décembre 1936, portant codification des dispositions législatives et réglementaires relatives à l'assainissement du marché du vin, les viticulteurs dont l'ensemble des déclarations accuse pour l'année en cours une production supérieure à 100 hl. de vin, peuvent sur leur demande, être autorisés à fabriquer des piquettes ou des vins de sucre, exclusivement pour la consommation familiale et domestique, dans la limite de 5 hectolitres par leur famille, plus 5 hectolitres par homme employé à l'année, sur la propriété, sans que la quantité puisse, dans l'ensemble, excéder 10 hectolitres.

Les viticulteurs désirant bénéficier de ces dispositions devront remettre à la mairie avant le 31 août, une demande d'autorisation de fabrication. Cette demande devra faire connaître le nom, profession et domicile du demandeur, le nombre total des hectolitres de vins récoltés (ce chiffre devant être supérieur à 100), la désignation de la commune et du canton sur lequel est située l'exploitation ainsi que l'indication exacte du personnel employé.

Une nouvelle liste de décrets-lois

Voici une nouvelle liste de décrets-lois qui doit paraître demain matin au Journal Officiel :

1^o Décret relatif à la prolongation de la durée de validité des brevets d'invention ;

2^o Décret complétant l'article 9 de la loi du 7 mai 1917 relative aux coopératives de consommation ;

3^o Décret relatif à l'approvisionnement en alcool pour la défense nationale ;

4^o Décret portant modification de l'organisation des régions économiques ;

5^o Décret complétant le décret du 30 mars 1939 relatif aux distributions de réserves sous forme d'augmentation de capital ;

6^o Décret portant renforcement du personnel des Contributions indirectes pour le recouvrement de la taxe d'armement ;

7^o Décret relatif à la viticulture ;

8^o Décret portant approbation de l'accord franco-montégasque ;

9^o Décret portant réforme du crédit artisanal ;

10^o Décret relatif au statut des ingénieurs des Ponts-et-Chaussées et des ingénieurs des Travaux publics de l'Etat détaché au ministère de l'Air.

CAHORS

LE BONI DE LA LOTERIE NATIONALE

Le ministre des finances indique que le produit net de la Loterie Nationale en 1939 sera de l'ordre de 800 millions.

Cette somme sera répartie ainsi :
1. Prélèvement au profit des départements recouvrés, 25 millions ;
2. Prélèvement au profit des collectivités publiques des régions libérées, 10 millions ;
3. Prélèvement au profit de la ville de Paris, 97.354.937 francs ;
4. Le reliquat soit environ 668 millions, sera versé au budget général.

C'est, comme on le voit, un boni fort intéressant qui est apporté à l'Etat, sans protestation, sans murmure, par les acheteurs de billets, et surtout de dixièmes de billet de la Loterie.

Et c'est même, peut-on affirmer, avec empressement, volontairement qu'ils versent leur argent. On achète de l'espoir ! Si l'on gagnait ! Et chaque tirage, assurément fait des heureux. Aujourd'hui pour toi, demain pour moi !

Et les billets, les dixièmes de billet s'enlèvent rapidement ! Aussi bien, cela est si vrai, qu'à la date du 4 août, la 16^e tranche de la Loterie Nationale est mise en vente ! Soit, 176 francs que les acheteurs de dixièmes auront déboursés !!!

Et c'est un impôt... indirect qui rentre dans les caisses de l'Etat et que les amateurs de la Loterie paient sans rechigner !

En es-il, ainsi, pour le paiement En est-il ainsi, pour le paiement

L. B.

Agrégé de l'Université

M. Pierre Méric, professeur au lycée Gambetta, vient d'être reçu au Concours d'agrégation de mathématiques.

Le nouvel agrégé est le fils de M. Méric, professeur honoraire du lycée de Toulouse, chevalier de la Légion d'honneur, et le neveu de M. Henri Cangardel, directeur général de la Compagnie Transatlantique.

Au jeune agrégé de l'Université et à sa famille, nos cordiales félicitations.

Succès universitaire

Nous apprenons avec le plus grand plaisir le brillant succès de Mlle Francine Couderc, professeur au lycée Clément-Marot, au concours de l'agrégation des lettres.

Ancienne élève de notre lycée et de l'Ecole normale supérieure de Sévres, Mlle Couderc possède maintenant un des plus hauts grades universitaires.

Professeur zélé, éducatrice au grand cœur, nous souhaitons qu'elle reste longtemps parmi nous pour imprégner de sa haute culture de nombreuses générations de jeunes filles.

Nous lui adressons, ainsi qu'à Mme Couderc, institutrice, si sympathiquement connue, et à toute son honorable famille, nos respectueuses et bien vives félicitations.

PARENTS !

Soucieux de l'avenir de vos enfants ne décidez rien avant de consulter les COURS PIGIER. Ils préparent à tous les emplois commerciaux et administratifs.

Retournée le 4 septembre
CAHORS : 12, Boulevard Gambetta
FIGEAC : 1, place Champollion

Père brutal

A la suite d'une plainte, une enquête a été ouverte au sujet d'un nommé Albert Laurié, demeurant à Peyrevalade (commune de Gourdon), accusé de violences envers sa femme et ses deux fils, Robert et René, âgés de 17 et 15 ans.

D'après la plainte, Laurié frappait ses enfants, les laissait sans soins et souvent sans nourriture.

Mme Laurié était obligée de travailler au dehors pour subvenir à la nourriture de ses enfants. Craignant les brutalités de son mari, elle était obligée de se cacher pour leur procurer des aliments.

Laurié interrogé nie les faits qui lui sont reprochés. Il fait retomber tous les torts sur sa femme.

Mais les dépositions de nombreux témoins sont toutes défavorables. Laurié est représenté comme un homme brutal dont les violences exercées sur sa famille ont soulevé l'indignation générale.

L'enquête de la gendarmerie a été transmise au Parquet de Cahors.

Injures et menaces

Le nommé Carlo Bettio, sujet italien demeurant à Prayssac, étant en état d'ivresse, se rendit chez M. Fernand Bataille, cultivateur, l'injuriant et menaçant de le frapper.

M. Bataille porta plainte à la gendarmerie qui ouvrit une enquête. Interrogé, Bettio a déclaré qu'étant en état d'ivresse, il ne se rappelait de rien.

Procès-verbal a été dressé et transmis au Parquet.

LOTTERIE NATIONALE

L'émission de la « tranche des Plages » (16^e tranche 1939) de la Loterie Nationale s'est ouverte le 4 août. Cette tranche, identique à la précédente, est limitée, comme elle, à 1 million 500.000 billets et comptera 316.713 lots.

SERVICE MEDICAL ET PHARMACEUTIQUE

du 6 et 7 août 1939

Pharmacien de garde : LAGARDE.
Médecin de garde : D' BESSE.

ENCOURAGEMENT NATIONAL AUX FAMILLES NOMBREUSES

Paiement des allocations

Les bénéficiaires de l'Encouragement national aux familles nombreuses sont avisés qu'en application de la circulaire ministérielle du 10 juin 1939, les allocations leur seront désormais mandatées trimestriellement et à terme échu. Elles continueront à être payées par le percepteur.

Le prochain paiement aura donc lieu le 1^{er} octobre 1939.

Emplois réservés

Sont nommés à l'emploi de cantonnier de 2^e classe, MM. Cochet et Di Constanzo, de la 17^e région, candidats classés sur la liste générale de classement pour 1939.

Il fera les deux mois

Le nommé Arthur Bessou, 24 ans, cultivateur au Tabourère (commune de Montcléra), avait été condamné le 12 mai dernier à 2 mois de prison par le tribunal correctionnel de Cahors.

Il a été arrêté par la gendarmerie et conduit à la prison de Cahors.

Plainte

M. Julien Souques, cultivateur à Luzech, a porté plainte pour vol d'une paire de bœufs, d'une somme d'argent, de divers titres de rente provenant de la succession de sa belle-mère. La gendarmerie a ouvert une enquête.

Utilisation des forces motrices nationales

L'« Officiel » publie la liste des départements dans lesquels une priorité est réservée aux forces motrices d'origine nationale, produites par l'utilisation du bois, charbon de bois brut ou aggloméré, déchets végétaux. Le Lot est compris dans cette liste.

MESDAMES,

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfrisable Huila-Purifieur. Sans appareil, sans électricité, sans chauffe, sans vapeur sur la tête, rien de tout ce qui fatigue la cliente et ses cheveux ; une huile végétale sur les cheveux enroulés, qui les revitalise pendant qu'elle les frise et c'est tout. L'Indéfrisable Huila-Purifieur est une merveille et le fruit de 16 années de minutieuses recherches pour donner à la cliente le maximum de satisfaction. C'est la propriété de M. POPOVITCH Spécialiste renommé d'Indéfrisables 4, rue Mal-Foch, CAHORS. — Tél. 170 Pas plus cher, mieux, plus chic

Police des étrangers

Contravention a été dressée par la police, pour avoir hébergé des étrangers sans déclaration à la police, aux dames Lucie Martel, rue Nationale, et Christine Sourza, rue St-Pierre, et au sieur Coelho, rue Fondue-Basse.

Fête de la Place des Petites-Boucheries

Voici le programme de la fête de la place des Petites-Boucheries qui aura lieu demain dimanche.

Samedi 5 août : Aubade aux habitants. Distribution de bouquets, à 21 h. bal.

Dimanche 6 août : 11 h. apéritif-concert ; de 16 h. 30 à 19 h., grand bal. Le soir à 21 h., bal champêtre, distribution de cotillon. Grande bataille de confettis.

Lundi 7 août à 15 h. 30, jeux divers, course à pied, course en sac, jeu de poêle, de la ficelle, de la bougie, concours de grimaces, etc...

Dans la soirée, de 21 h. à 24 h., grand bal et de minuit à 1 heure, le grand-père. Le Comité ne répond pas des accidents. — Le Comité.

Les maraudeurs

Depuis quelque temps, les propriétaires des terrains de St-Mary avaient le regret de constater que, pendant la nuit, des maraudeurs pénétraient dans les jardins, faisaient une copieuse razzia de légumes et fruits.

Mais les maraudeurs pénétraient également dans les maisonnettes dont ils forçaient les portes, et raffaient les objets, les outils qui s'y trouvaient. Les vols commis seraient assez importants.

Plainte a été portée à la police et une enquête ouverte permettra certainement de découvrir les coupables.

Chute de bicyclette

M. Fernand Hugonnég, ouvrier peintre, au service de la voirie, a fait une chute de bicyclette, dans la descente de Roquebilleire.

Il a été assez gravement contusionné au côté gauche. Il devra observer un repos de 15 jours environ.

A. MANDON - Cahors Agence exclusive DUCRETET-THOMSON

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 28 juillet au 4 août 1939

Naissances

Gauran Nicole, avenue Ch.-Francyinet. Bator Roman, rue Wilson.

Dablanc J.-Pierre, rue Wilson. Laguié Gérard, rue Nationale, 58.

Pétigny J.-Pierre, avenue de Paris.

Publications de mariages

Surmonne Roger, employé de Commerce à Paris et Dablanc Louise, S. P. à Cahors.

Rieros Gaston, employé des postes à Paris et Delfort Antoinette, comptable à Cahors.

Décès

Sabatier Jean, cultivateur, 70 ans, rue Wilson.

Maury Marthe, veuve Labro, S. P., 73 ans, rue L.-Deloncle, 1.

Canès Michel, 1 an, rue Fondue-Basse, 15.

Koli Bangoura, soldat au 16^e R.T.S., 24 ans, rue Wilson.

Yé Tchéry Ssé, marchand ambulancier, 44 ans, rue Wilson.

Foire du 3 août

La foire du 3 août a été peu importante : les marchés étaient peu garnis. Voici les cours :

Marché. — Poulets, 9 fr. 50 ; poules, 7 fr. 50 ; canards, 7 fr. ; dindons, 6 fr. ; lapins, 4 fr. la livre.

Pintades, 45 à 50 fr., la paire ; pigeons, 12 à 14 fr., la paire. Œufs, 6 fr. 50 à 7 fr. la douzaine.

Une femme de 45 ans rajeunit

Elle explique ce qu'elle a fait.

Toutes les lectrices de 40 à 50 ans tirent le plus grand profit de ce témoignage : « Depuis plusieurs mois, je souffrais de maux de tête, d'épaulements et de vertiges. Une amie, qui les emploie avec succès, m'a fortement conseillé les Sels Kruschen. Depuis que j'en prends, j'ai obtenu un résultat merveilleux. Tous mes maux se sont passés ; je me sens rajeunie ; j'ai repris goût à la vie. » Mme A..., à Constantine.

Kruschen est pour la femme, après la quarantaine, le moyen naturel et sûr de maintenir son organisme en parfait équilibre, de garder son sang pur et de se procurer ainsi des années de santé, de vitalité, de jeunesse. Sels Kruschen, toutes pharmacies : flacons à 6 fr. 35, 12 fr. 50 et 20 fr. 40.

Sénac (Cahors) ; 2° Wassit (Découvrezille) ; 3° Ayrinhac (Figeac) ; 4° Strimon (Découvrezille).

Relais 3x50 (3 nages) : 1° Club Nautique Viviez-Découvrezille, équipe A ; 2° Cercle des nageurs de Figeac, équipe A ; 3° Club Nautique Viviez-Découvrezille, équipe B ; 4° Cercle des Nageurs, Figeac, équipe B.

Relais 5x50 (nage libre) : 1° Cercle des Nageurs de Figeac ; 2° Club Nautique Viviez-Découvrezille.

Tous les nageurs sont à féliciter en particulier Nozières qui conduisit plusieurs fois notre équipe à la victoire.

Le public avait pris place de bonne heure sur les rives du Célé et nous espérons qu'il se sera retiré enchanté de cette réunion car dans toutes les épreuves il sut sportivement encourager les meilleurs concurrents.

Etat civil du mois de juillet. — Naissances : Laurent Léon, à la maternité ; Rodriguez Joseph, à la maternité ; Gasq Adien, rue d'Ajou ; Dayrac Georges, rue de Colomb ; Vignal Jacqueline, rue des Cordeliers ; Vimal Raymond, rue Gambetta.

Mariages : Doumer Théodore et Delpon Augustin ; Grimal Antoine et Genès Gabrielle ; Cousinon Elie et Bayle Marthe ; Chanut Antoine et Alaire Marie ; Carbonnel Raymond et Vauzon Marie-Jeanne.

Décès : Lot Joseph, 76 ans, rue d'Ajou ; Puechal Marie, 76 ans, rue Turaurie ; Maniol Antoine, 90 ans, rue des Trois-Moulins ; Michelon (mort-né), à la maternité ; Cerbera Antonia, 44 ans, faubourg d'Ajou ; Miringuez Sancho, 3 mois, faubourg d'Ajou.

Sousceyrac
Construction scolaire. — M. de Monzie vient de recevoir la lettre suivante de M. le Ministre de l'Éducation nationale :

« Monsieur le Ministre et cher collègue,

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la demande de subvention complémentaire pour construction scolaire présentée par la commune de Sousceyrac (hameau de Frégeac), en raison de la hausse des prix.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que je viens de fixer la participation complémentaire de l'Etat à la somme de 13.400 francs.

« Je suis heureux d'avoir pu répondre ainsi au bienveillant intérêt que vous portez à cette commune et je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre et cher collègue, l'assurance de ma haute considération. — Le Ministre de l'Éducation Nationale, Signé Jean ZAY. »

Corn
Accident. — Comme il se rendait au bourg, chez le forgeron, M. Dellac Jean-Louis, cultivateur à Goudou, tomba si malencontreusement, en descendant de bicyclette, qu'il se fractura le poignet gauche. Les soins nécessaires lui furent donnés par M. le docteur Bonafé. Un repos assez long lui sera imposé. Mauvaise affaire en cette saison d'été où les gros travaux abondent ! Espérons toutefois que la guérison sera complète.

Propriété bâtie. — Les travaux de révision en cours ont fait apparaître l'existence de 133 locaux d'habitation soumis à la contribution sur la propriété bâtie. Il résulte de l'enquête que deux maisons sont entièrement démolies ou inhabitées. Avis aux amateurs de locaux vacants ! En attendant un retour peu probable des habitants une mise au point s'impose si l'on veut réaliser l'équité dans la répartition des impôts.

Le gaspillage dans les repas aux champs

Comment l'éviter

Il est déjà difficile de prévoir exactement pour un repas quand on a plusieurs personnes à table. A plus forte raison en plein été quand il faut porter à manger dans les champs. On risque d'être juste ou d'avoir de la perte.

Heureusement, on peut équilibrer les approvisionnements à l'aide d'un fromage qui se garde. Nous connaissons des fermes où la maîtresse prévoit régulièrement pour chaque homme une portion de délicieuse Vache Qui Rit, à la grande satisfaction de tous. C'est un fromage économique ; il ne fait ni croûte ni déchets, et l'on est sûr que chacun s'en régale. Même par 35° à l'ombre, la Vache Qui Rit reste fraîche et savoureuse sous son emballage d'étain.

Les Fromageries BEL qui préparent la Vache Qui Rit avec les meilleurs gruyères du Jura, ont aussi créé, pour les amateurs de Port-Salut, un fromage très agréable en été : le Bonbel.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

La Saint-Hubert gourdonnaise. — La Société est heureuse d'annoncer aux nombreux pêcheurs de la région, que l'immersion d'un lot important d'alevins de truites, provenant de l'établissement de pisciculture du Lot, à Cahors, a été effectuée le lundi 24 juillet.

La Société s'impose chaque année de lourds sacrifices pour permettre aux amateurs de ce sport de qualité qu'est la pêche à la truite d'obtenir des résultats toujours meilleurs.

Elle ne doute pas que ceux-ci reconnaîtront ses efforts et voudront bien pour lui permettre de persévérer dans cette voie et d'améliorer encore les résultats obtenus par un repeuplement intensif de nos ruisseaux, venir grossir ses rangs.

Ce n'est en effet ainsi que pour la chasse, que par le groupement de toutes les bonnes volontés qu'elle pourra, avec des moyens pécuniaires plus grands mis à sa disposition, mener une action plus importante et sur un plan plus étendu.

Les pêcheurs qui voudront adhérer à la Société trouveront des cartes à leur disposition chez MM. Monginou et Fontanel, à Gourdon.

Saint-Denis-près-Martot

Compatriote. — Nous avons appris avec plaisir que notre jeune compatriote M. Jacques Bonnet a été reçu à l'École Centrale des Arts et Manufactures, à Paris.

Nous adressons au jeune lauréat nos vives félicitations.

Salviac

Une excellente mesure. — M. le D^r Cambornac maire de Salviac a été bien inspiré en faisant publier à sons de caisse que les chiens devront dorénavant être enfermés ou tenus en laisse.

La quiétude des habitants était en effet fort compromise par le hurlement de la gent canine. D'autre part, les chiens commettent des dégâts importants aux récoltes et dans les basse-cours.

Des procès-verbaux bien appliqués feraient bien respecter les arrêtés pris.

Les lots gagnants. — Voici la liste des numéros gagnants de la loterie tirée le 31 juillet 1939 à Salviac :

N° 459, une statue bronze ; 261 un lustre. Lots divers : 173, 37, 539, 871, 262, 468, 405, 295, 340, 371, 872, 380, 372, 360, 209, 208, 8, 200, 757, 891, 720, 895, 107, 399, 630, 314, 720, 448, 324, 831, 345, 379, 646, 490, 428, 639, 436, 71, 378, 606.

Les lots doivent être retirés dans le mois chez M. Simon, négociant à Salviac.

Souillac

Un incident à propos de la fête nationale. — Au lendemain de toute fête, il est habituel que le Comité organisateur reçoive à la fois des félicitations et quelques critiques. Les uns et les autres ont du bon, car si les premières sont un puissant réconfort les secondes à la condition essentielle d'être justifiées, peuvent permettre d'éviter des errements pour l'avenir.

Le Comité des fêtes de Souillac a subi en l'occurrence la loi commune. Les encouragements et les éloges lui sont venus de toute part, et il continuera à faire tous ses efforts pour mériter la confiance qui lui est désormais acquise. Il adresse à nouveau ses chaleureux remerciements à tous ceux, sans exception, qui ont contribué à rehausser l'éclat de cette journée. Mais si le ciel nous fut élement au delà de toute espérance, il n'était pas absolument serein. Un petit nuage creva, assez inattendu du reste, et sans faire trop de dégâts dans l'opinion publique.

L'auteur d'un petit article inséré dans « La Dépêche » s'indigne de la participation de la clique du patronage catholique à la retraite aux flambeaux, et demande avec insistance que l'initiateur de cette mesure ne s'inscrive au programme se fasse connaître « Honni soit qui mal y pense ! » Les Présidents réunis de toutes les Sociétés locales, parfaitement solidaires, veulent bien, tous et chacun en particulier prendre cette responsabilité qui leur semble légère. Ils ne se croient pas coupables d'avoir violé leurs statuts pour avoir organisé une fête accessible à tous, sans autre préoccupation que d'y voir régner une bonne harmonie et une franche gaieté.

Souillac jouit d'un bon renom comme en témoigne l'affluence toujours croissante des visiteurs venus de toutes parts d'au-delà même nos frontières.

Pourquoi ne pas donner en toute occasion à l'image de la France, un nouvel exemple de solidarité et d'union devant un monde troublé ?

La foule dense et bruyante qui s'était laissée entraîner par ces lampions, tambours, et clairons actionnés par des enfants de Souillac, ne songeait pas en ce moment à ses opinions politiques certainement diverses ; elle était toute à la joie et c'est la seule bonne réponse.

Un comité soucieux d'harmoniser les nuances de chacun eut peut-être fait confectionner des cocardes de deux catégories, rouges et blanches admises dans l'enceinte par deux entrées différentes.

Nous, comité novice sans doute, mais rempli de bonnes intentions, nous avons préféré y ajouter le bleu dont nous avons fait l'emblème de la fraternité et de la concorde. Bornons-nous à noter aujourd'hui que le co-

mité des fêtes réuni pour étudier les résultats de la fête nautique s'est immédiatement mis à l'œuvre pour élaborer les brillantes fêtes locales des 9, 10 et 11 septembre dont on reparlera.

Dernière locale

Chute mortelle de bicyclette

Le gendarme Bassoul Philippe, trente-neuf ans, de la brigade du Mas-d'Agenais, effectuait, mercredi soir, à bicyclette, une tournée sur le territoire de la commune de Caumont.

Il tomba de sa machine dans la descente d'une côte et fut relevé gravement blessé. Atteint de fractures du crâne, de la clavicule et d'une côte, il fut transporté vers minuit à l'hôpital de Marmande, où il est décédé jeudi matin à 9 heures.

La victime de cet accident, originaire de Saint-Martin-Labouval (Lot), est père de deux enfants.

Une OCCASION

de la succursale A. CITROEN

Cabriolet 401

TRÈS BON ÉTAT

Reprise toutes voitures. Vente à crédit

Petites annonces économiques

INDÉFRISABLE sans fils, procédé moderne, la tête entière, tout compris, depuis 50 francs. Coiffure Deicolomb, 8, Bd Gambetta, Cahors.

ON DEMANDE un jeune homme, célibataire, de 20 à 30 ans, sérieux, pour travailler dans manège d'autos. Ecrire : Gary Auguste, Vayrac (Lot).

ACTUELLEMENT réclame d'eau de Cologne et savon. Maison Popovitch, 4, rue Mal-Foch, Spécialiste réputé d'indéfrisable. Tél. 170.

A VENDRE, très bon chien de garde. S'adr. Maison Popovitch, rue Foch.

TRÈS IMPORTANTE FABRIQUE produits réputés pour traitements arbres fruitiers, vigne, cherche représentant visitant agr. Lot, Lot-et-Garonne. Ecr. av. réf. BOZEL-MALETRA, 38, rue de Lisbonne, Paris.

A VENDRE un coupé Fiat, 6 chevaux, 4 vitesses, pneus fins blancs impeccables. S'adresser, 18, Bd Gambetta.

A VENDRE récolte prochaine de prunes d'Agen, faire offres M. Bruguères, à Laberry, Catus (Lot).

A VENDRE une Simca cinq, grand luxe, d'occasion, en parfait état de marche.

A VENDRE, à Cahors, un terrain bien situé, ayant vue splendide. S'adresser Agence Imm. du Lot, Cantogrel, 4, rue des Jardiniers.

A VENDRE, 3 kilomètres de Cahors, dans un décor de verdure, une maison neuve, rez-de-chaussée, 4 pièces, 1 grenier, cave, puits, 1.000 m. de terrain, vigne, nombreux arbres fruitiers, électricité, eau par pompe, puits artésien. Pour traiter s'adres. Agence Imm. du Lot, Cantogrel, 4, rue des Jardiniers, Cahors.

Dernière heure

Le Japon et l'axe

De Berlin. — Bien que l'on sache que les dirigeants allemands tiennent en réserve la conclusion d'une alliance militaire avec le Japon pour répondre à un accord éventuel entre les démocraties et l'U.R.S.S., rien ne permet encore d'affirmer que cette alliance est sur le point d'aboutir.

Les Allemands sont prévoyants !

De Varsovie. — Le « Wiezior Wanszawski » annonce que les citoyens allemands de Vilno ont reçu des cartes alimentaires valables pour leur séjour dans le Reich, dans le cas où ils devraient quitter la Pologne.

Les négociations avec Moscou

De Londres. — Un rapport de sir William Seeds, ambassadeur de Grande-Bretagne à Moscou, sur l'entrevue qu'il a eue avec M. Molotov, commissaire du peuple aux affaires étrangères au sujet de la participation de la Russie dans un pacte de non-agression a été reçu à Londres.

Les préparatifs militaires en Allemagne

De Bâle. — Le « National Zeitung » publie une information d'Allemagne, selon laquelle le Reich activerait en ce moment ses préparatifs militaires. Tout l'effort allemand se porterait sur les fortifications de la ligne Siegfried où une masse formidable d'ouvriers et de soldats sont occupés. Tous les préparatifs doivent être terminés pour le 15 août. D'autre part, le gouverneur du Palatinat et de la Sarre a ordonné que les récoltes devaient être rentrées dans un délai de 10 jours.



Ça mord... Ça mord!!

Une bonne pêche comme une bonne chasse n'est jamais sans histoires, surtout lorsqu'on revient avec une copieuse friture pour le déjeuner. Aussi le pêcheur accepte-t-il avec joie l'invitation de ses amis installés à la terrasse d'un café afin de leur raconter ses exploits. Il fait chaud. Qu'est-ce que vous prenez... ?

« Une SUZE, comme vous. »
Tonique, rafraîchissante, stimulante, grâce à la racine de gentiane fraîche qui entre dans sa composition, la SUZE est l'apéritif préféré des pêcheurs.

SUZE

★
AU CASSIS, AU CITRON
OU NATURE, LA SUZE EST
UN GAGE DE LONGUE VIE
ET DE BONNE SANTÉ



APÉRITIF A LA GENTIANE - L'AMIE DE L'ESTOMAC

Pompes funèbres Générales

Succursale de Cahors
Bureau : 71, Boulevard Gambetta
(Téléphone : 4.08)
Organisation de convois. INVITATIONS
Fourgons automobiles pour transports de corps, Chapelles ardentes, Cercueils ordinaires et de luxe, Couronnes mortuaires
Sur demande des familles, un employé se rend à domicile et se charge de toutes formalités.

VENDE ACHETER

INDICATEUR IMMOBILIER
R. MARATUECH
Ex-commissaire greffier
Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers de France
109, Bd Gambetta, Cahors - Tél. 44

VENTE - ACHAT
LOCATION
Propriétés - Immeubles - Villas
TERRAINS
COMMERCES
GRAND CHOIX
Tous renseignements gratuits
UNIQUÈME DU COURTAÏE

BRULERIE MODERNE
33, Rue Nationale, CAHORS

"CAFÉS ANDRÉ"
Supérieurs aux meilleurs

AGENCE IMMOBILIÈRE
ACHAT - VENTE & LOCATION
D'IMMEUBLES - PROPRIÉTÉS DE
RAPPORT & D'AGRÈMENT
ANTIQUITÉS
Châteaux - Maisons - Villas - Jardins
Bols - Fonds de Commerce
A. Cyrille VAISSIÉ
2, Rue du Portail-Alban, 2
CAHORS (Lot)

**Chasse Pêche
Coutellerie**
Grand choix d'articles de pêche
Greffoirs, sécateurs, couteaux de table et de poche, ciseaux, tondeuses, rasoirs, lames pour rasoirs de sûreté.
Pêches divers - Musettes
N. BESSON
83, Bd Gambetta, CAHORS - Tél. 335

Salon de Coiffure
DAMES - MESSIEURS
Coupe, Ondulations
Indéfrisable, Mise en plis
chez **GARCIA**
2, place Rousseau, CAHORS

Fromagerie
CHAPELLE-LAUNAY (Loire-Inférieure)
offre carte placement façon
Camembert et Port-Salut

LA PHOSPHODE GARNAL
Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de foie de Morue
PRIX DU FLACON :
15 francs
Un seul modèle de Flacon
GRANDEUR UNIQUE
EN VENTÉ DANS TOUTES LES PHARMACIES

FRANÇAIS ! Faites travailler les mines françaises

Le Boulet « LE POISSON »

Le meilleur marché, parce que le meilleur, le plus économique, le moins coûteux.
30 0/0 d'économie
Exigez de votre fournisseur le Boulet « LE POISSON »
DAYRENS Maurice, représentant, rue des Frères-Poncelet, Montauban. Tél. 601, T.-G.

Cabinet Immobilier
(20^e année)
J. DELLARD
propriétaire, 1, rue Mar-Joffre
CAHORS
VENTE ET ACHAT
toutes propriétés
Châteaux, villas, tous immeubles
ville et campagne
TERRAINS A BATIR
Fonds de commerce
Prêts hypothécaires
RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Déménagements
FOURGONS CAPITONNÉS
GARDE-MEUBLES
P NOYER
5, rue Jean-Caviolle, CAHORS

Vins des Côtes du Lot
Consommez ces bons vins du Pays
En qualité : De ménage est supérieure
S'adresser
aux « CAVES CADURCIENNES »
Jules BARDIN et Cie
(Derrière la Cathédrale), CAHORS

16^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais
(Département de Cahors)
COMMISSION DES ORDINAIRES
ADJUDICATION
Marché de pain ordinaire et du pain biscuité sur la base de deux jours par semaine au détachement du 16^e R.T.S. à Cahors.
pour la période du 1^{er} octobre 1939 au 30 septembre 1940

La Commission des Ordinaires du 2^e Bataillon du 16^e R.T.S. se réunira le 18 août 1939, à 14 heures précises, au Bureau de la Commission des Ordinaires, Caserne Bessières, pour y procéder en séance préparatoire à l'examen des titres des candidats. Les demandes faites seront reçues jusqu'au 17 août 1939, avant 18 heures. Elles devront être accompagnées :

1° D'un certificat délivré par M. le Maire de la commune où réside le soumissionnaire indiquant qu'il est de nationalité française, qu'il jouit d'une bonne réputation d'honorabilité et de solvabilité ;

2° D'un extrait du casier judiciaire ne remontant pas à plus de trois mois ;

3° Doivent être fournis obligatoirement d'un compte courant postal.

Les cahiers des charges, déposés aux Bureaux de la Commission des Ordinaires du 2^e Bataillon du 16^e R.T.S., pourront être consultés tous les jours (dimanches et fêtes exceptés), de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 17 heures.

La Commission des Ordinaires se réunira le 4 septembre 1939, à 14 heures, pour procéder par soumissions cachetées à l'adjudication de pain.

En cas de non adjudication, une nouvelle adjudication aura lieu le 11 septembre 1939, à la même heure.

Cahors, le 5 août 1939.
Le Capitaine Dulac, Président de la Commission des Ordinaires
Signé : DULAC.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

16^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais
Unités stationnées à Cahors

COMMISSION DES ORDINAIRES

ADJUDICATIONS RESTREINTES
pour la fourniture
par marchés distincts de :

1° Epicerie et Légumes secs ;
2° Légumes verts ;
3° Pommes de terre ;
4° Vin.

Pour la période du 1^{er} octobre 1939 au 31 décembre 1939.

La Commission des Ordinaires du 2^e Bataillon du 16^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais se réunira le 18 août 1939, à 14 heures précises, au Bureau de la Commission des Ordinaires (Caserne Bessières) pour y procéder, en séance préparatoire, à l'examen des titres des candidats.

Les demandes faisant connaître l'intention de soumissionner ne seront reçues que jusqu'au 17 août 1939, à 18 heures.

Elles devront être accompagnées :

1° D'un certificat délivré par le Maire de la commune où réside le soumissionnaire indiquant qu'il est de nationalité française et qu'il jouit d'une bonne réputation d'honorabilité et de solvabilité ;

2° D'un extrait du casier judiciaire ne remontant pas à plus de trois mois ;

3° Doivent être fournis obligatoirement d'un Compte courant postal.

Les cahiers des charges, déposés aux Bureaux de la Commission des Ordinaires du 2^e Bataillon du 16^e R.T.S., pourront être consultés tous les jours (dimanches et fêtes exceptés), de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 17 heures.

La Commission des Ordinaires du 2^e Bataillon du 16^e R.T.S. se réunira le 6 septembre 1939, à 9 heures, dans ses bureaux, pour procéder par soumissions cachetées aux adjudications de : Epicerie et Légumes secs, Légumes verts, Pommes de terre et Vin.

En cas de non adjudication, une nouvelle adjudication aura lieu le 13 septembre 1939, à la même heure.

Cahors, le 5 août 1939.

Le Capitaine Président de la Commission des Ordinaires du 2^e Bataillon du 16^e R.T.S.
Signé : DULAC.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

16^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais
(Département de Cahors)

ADJUDICATION

Des fournitures pour le 4^e trimestre 1939

Le 6 septembre 1939, à 10 heures, la Commission des Ordinaires du détachement du 16^e R.T.S. procédera à l'adjudication ci-après :

Viande de boucherie, période du 1^{er} octobre 1939 au 31 décembre 1939.

Le poids approximatif de la fourniture n'est donné qu'à titre de simple renseignement ; le Corps décline d'une façon formelle tout engagement à ce sujet.

Le cahier des charges concernant cette adjudication est déposé au Bureau de la Commission des Ordinaires du détachement (Caserne Bessières, à Cahors), où les intéressés pourront en prendre connaissance tous les jours de 9 h. à 11 h. et de 15 h. à 17 h.

Toute personne qui désire soumissionner devra adresser au Président de la Commission, avant le 17 août, à 18 h. :

1° une déclaration indiquant son intention de soumissionner, ses nom, prénoms, domicile et qualité ;

2° une pièce constatant sa qualité de Français ;

3° un certificat établi par le Greffier du Tribunal de Commerce constatant que le demandeur n'a jamais été déclaré en faillite ou qu'il a été réhabilité et qu'il n'est l'objet d'aucune liquidation judiciaire. La date de l'établissement de ce certificat ne devra pas remonter à plus de 3 mois du moment de sa production.

Les soumissions doivent être établies sur papier timbré et d'après un modèle que les intéressés pourront se procurer au Bureau de la Commission.

Ce modèle seul sera admis.

En cas de non adjudication, une nouvelle adjudication aura lieu le 13 septembre 1939, à la même heure.

Cahors, le 5 août 1939.
Le Commandant de Détachement,
Signé : AUDEGUIS.

Déménagements Groupages

occasion retour de la région sur Paris
PETIT, 65, r. Dulong, Paris. Carnot 40-57



MESDAMES, ÉCOUTEZ, TANTE ANNIE!

« Si vous êtes atteintes de Métrite, Hémorragies, Suites de Couches, Ovarites, Pertes blanches, suivez mes conseils : imitez l'exemple des milliers de femmes, qui depuis un siècle et plus, font usage de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

pour prévenir et combattre tous les maux, toutes les maladies causés par la mauvaise circulation du sang.

« Je vous recommande aussi de faire chaque jour des injections avec l'HYGIENINE DES DAMES ».

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à ROUEN, se trouve dans toutes les pharmacies.

Le flacon : Liqueur-Pilules : 13 fr.
Exigez bien, dans l'intérêt de votre santé, la véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY avec le portrait de l'ABBÉ SOURY, et, en rouge, la signature : Mag. DUMONTIER.

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY
aucun autre produit ne peut le remplacer.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU LOT

CESSIONS DE TERRAINS pour travaux d'utilité publique

Exécution de l'article 15 de la loi du 3 mai 1841

AVIS

Par acte passé devant nous, Maire de la Commune de Nadillac, le 28 juin 1939, le propriétaire désigné ci-après a cédé pour l'établissement du chemin vicinal de grande communication n° 7c.

Savoir : M. Pouget Louis : 5 a, 40 de pré, n° 21, section b 927 du plan cadastral, au lieu dit « La Pomarède », au prix de deux mille huit cents francs.

Nadillac, le 6 août 1939, Le Maire.

Pour vos Maux D'ESTOMAC

BRÛLURES AIGREURS GASTRITES DYSPEPSIE

POUDRES de COCK

Toutes pharmacies, fr. 12,50 la boîte

A l'occasion de la Fête motonautique qui aura lieu à Montauban le 6 août 1939, la Société nationale des Chemins de fer français délivrera, ce jour, pour Montauban, au départ de toutes les gares ouvertes au service des voyageurs situées sur les sections de lignes de : Agen à Montauban, Cahors à Albias, Castres à St-Sulpice (Tarn), ainsi qu'au départ de la gare de Grisolles, des billets spéciaux d'aller et retour, à 1/2 tarif, en 3^e classe, valables le jour de la délivrance, sans faculté de prolongation. — Renseignez-vous dans les gares.

Bibliographie

LAROUSSE MENSUEL

Sommaire du n° 390 — Août 1939

Académie française : élection de Ch. Maurras, par M. F. Guirand. — Les Grands Explorateurs de l'Arabie, par M. H. Froidevaux. — Les Avions modernes, par M. Ed. Blanc. — Francis Carco, par M. Gonzague Truc. — La Marine marchande britannique, par M. H. Pelle des Forges. — Charles Maurras, par M. L. Coquelin. — M. Petit, par M. Ch. de Foucher. — Philothion et Glutathion, par M. E. de Geoffroy. — Phototélégraphie et Radiophototélégraphie, par M. R. Rigal. — Edouard Rod, par M. Cl. Barjac. — Le Salon de 1939, par M. Ph. Mercier, etc... — Le Mois littéraire, scientifique, historique et juridique, cinématographique, théâtral, musical et artistique — 65 gravures et 3 planches (Salon de 1939). — Mots croisés. — Le numéro, 5 fr. 75 ; chez tous les libraires et Librairie Larousse, 13 à 21, rue Montparnasse, Paris, 6^e.

LA NATURE

Le dernier numéro paru de *La Nature* contient la fin de la longue étude, si documentée, si précise et si pratique sur la défense passive et les précautions contre les attaques aériennes. Après avoir rappelé les protections prévues par le droit des gens et les conventions internationales, estimé les divers dangers qu'on doit redouter de l'aviation, tracé le tableau des organisations collectives de guet, d'alerte, de défense et de secours, un dernier chapitre énumère ce que chacun doit prévoir, préparer, faire pour sa protection personnelle sans entraver ni encombrer les services généraux. C'est la base même de l'enseignement et de l'entraînement auquel tout le monde doit se soumettre et participer.

Dans le même numéro, M. Berthelot présente les tout derniers progrès des cokeries, devenues les centres de la préparation synthétique des produits chimiques organiques ; ce tour d'horizon à travers toute l'Europe révèle les derniers et étonnants progrès de l'industrie houillère.

M. Bricaud a mesuré les variations de température à diverses hauteurs, près du sol, dans la zone de végétation et il en tire d'utiles indications, notamment sur les gelées printanières.

Les physiciens liront avec intérêt les récentes recherches sur l'absorption mutuelle des solides en poudres. D'autres articles traitent des services que rend la spectrographie à la police scientifique, des avions stratosphériques en construction aux Etats-Unis, de nouveaux procédés très simples de cinématographie en relief pour amateurs, etc... Selon sa tradition, *La Nature* rappelle l'œuvre de M. Tiffeneau, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, à l'occasion de son entrée à l'Académie des Sciences.

Un tableau de ce qu'on pourra observer dans le ciel en septembre prochain, l'analyse des livres scientifiques nouveaux et des récentes communications à l'Académie des Sciences, des inventions, des recettes, des procédés utiles complètent ce numéro.

On peut bien dire que *La Nature* est la plus complète, la plus vivante et la plus agréable des revues consacrées à l'ensemble des sciences et des techniques, celle qui donne sans peine des clartés de tout.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'art et à l'industrie, 120, bd Saint-Germain, Paris.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : J. ANDRIEU.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

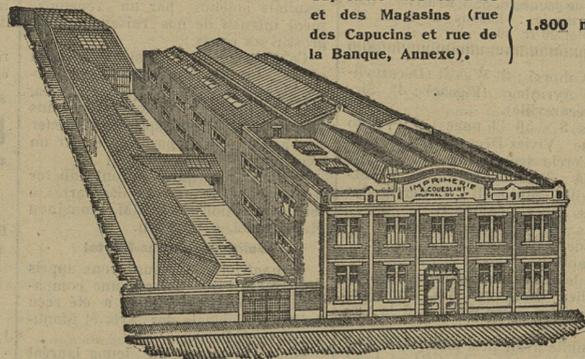
INSTALLATION MODERNE

10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m²

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : 15 francs

LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le D^r ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches.

Feuilleton du « Journal du Lot » 18

PIERRE DHAËL
LES DERNIERS SANGLOTS

« Cet héritier, hier encore, je ne le connaissais pas. Mais, depuis, une idée m'est venue.

« Mes frères et sœurs n'ont point été pour moi, dans la vie, d'un grand secours, et leur affection ne m'a guère étayée dans mon veuvage. Question de caractère, diriez-vous ? Peut-être, et je suis prête à tout oublier... « Malgré les avertissements que je leur ai donnés, malgré mes conseils, vos parents se sont embarqués dans une affaire industrielle stupide, où ils risquaient d'engloutir leur fortune et de salir leur nom. Je leur ai crié : « casse-cou » ! Ils ne m'ont point écoutée.

« Il faut bien ouvrir les yeux, aujourd'hui ; il faut bien se rendre à l'évidence... La ruine et le déshonneur !

« Et maintenant, ils viennent à moi ; ils viennent implorer le secours de celle dont ils ont si hautainement repoussé les avis et les conseils.

Dans le grand salon qu'une journée d'automne un peu sombre attristait particulièrement, la marquise de Caumines était assise dans sa grande bergère Louis XVI, dont la soie aux teintes délicieusement fanées s'harmonisait admirablement avec ses cheveux blancs et son visage distingué, qui gardait encore les traces de sa beauté évanouie. Roulée en boule sur ses genoux, Niquette sommeillait.

Assis en face de leur tante, Josiane et Régis écoutaient, respectueusement ; mais, aux traits crispés de leur visage, on devinait l'effort qu'ils faisaient sur eux-mêmes, pour se dominer et accepter les dures paroles de la marquise.

Celle-ci, après un moment de silence, reprit :

— Oui, voilà le résultat d'un entêtement absurde et d'un orgueil démesuré... Ils en sont réduits à vous envoyer ici, me demander à moi, la sœur qu'ils ont écartée de leur vie, d'employer mon argent à les renflouer.

Cette fois, Régis se leva. — Ma tante, dit-il, je vous prie de considérer que, cette démarche, personnellement, je ne l'ai point entreprise. J'ai refusé absolument de venir m'humilier devant vous. Et si je suis, en ce moment, à Caumines, c'est parce que vous m'avez appelé.

— Oui, répliqua la marquise avec calme. Il n'y a qu'une seule personne

qui ait eu le courage de venir, comme tu dis, s'humilier devant moi pour vous sauver tous : c'est la petite Josiane.

« Eh bien ! veux-tu que je te dise ? Cette enfant qui n'a pas craint, pour se dévouer aux siens, de faire abnégation de son amour-propre et même de sa dignité, je la trouve tout à fait crâne, beaucoup plus crâne que toi.

Régis pinça les lèvres. — Peut-être, dit-il. — Certainement ! insista la marquise.

Cette fois le jeune homme était hors de lui.

— Ma tante, dit-il, il est inutile de prolonger cette conversation qui me met à la torture. Je conviens que nos parents ont entrepris leurs affaires sans vos avis et contre vos conseils, et que, en ce moment, ils tentent un effort vers vous.

« Vous êtes très riche, vous pouvez nous aider ; vous ne le voulez point, c'est votre droit. Il ne nous reste qu'à nous incliner humblement devant votre décision, et à nous retirer tous les deux, Josiane et moi.

La vieille dame dit paisiblement : — Oh ! je t'en prie, laisse Josiane tranquille. Elle est beaucoup plus raisonnable que toi. Et puis, mon beau Régis, descends-toi tout bonnement sur ton fauteuil.

Elle sourit. — Ta réaction n'est pas pour me

déplaire. Un superbe garçon comme toi est complété par ce bel orgueil chatouilleux. Mais il ne faut pas abuser des meilleures choses, Régis... Ce que je te dis, tu ne pourrais certes pas l'accepter d'un camarade et d'un égal ; mais venant d'une vieille femme comme moi, ce n'est pas la même chose.

Elle avait dit cela d'un ton affectueux et plaisant qui désarma Régis. Il se rassit, calmé.

Mme de Caumines continua : — Je n'ai pas refusé d'aider vos familles, mes enfants, au contraire ! J'ai dit seulement : ce qui est arrivé, je l'avais prévu et prédit. Je pourrais vous laisser dans le pétrin ; je veux vous en sortir.

« Et voici ce que je vous propose... Elle se tourna vers son neveu en riant :

— Rassure-toi, Régis. Ce n'est ni l'échafaud, ni la torture. Laisse de côté ton air furibond. Ecoute-moi avec ta raison et ton cœur, si tu en as un, — ce qui n'arrive pas toujours aux hommes, — et tâche de me comprendre.

« J'ai, en effet, une grosse fortune, qui me donne pas mal de souci et de tintouin. Je voudrais être débarrassée...

Elle sourit avec malice. — Non de ma fortune, mais de mes soucis.

« Et voici ce que j'ai décidé, si,

toutefois, j'arrive à vous mettre en plein accord avec moi.

« Je sacrifie de mes capitaux ce qui est nécessaire à vos familles pour sauver l'honneur du nom... Ensuite, je vous donne la totalité de ma fortune, me réservant seulement l'usufruit et la jouissance de mon château de Caumines.

« Cela sous la seule condition que... Les deux jeunes gens levèrent sur leur tante un regard interrogateur.

Elle se tint une seconde, puis prononça lentement d'une voix nette et autoritaire :

— A la condition expresse que Régis épousera Josiane.

Le jeune homme se leva.

— Ma tante, déclara-t-il d'une voix calme, cette condition est absolument impossible à remplir.

La vieille dame ne répliqua point. Elle se tourna seulement vers sa nièce.

— Et toi, Josiane ? dit-elle.

La jeune fille leva vers sa tante ses beaux yeux que la marquise ne put s'empêcher encore une fois d'admirer, pleins de douleur et de franchise.

— Je ne puis épouser Régis, ma tante.

La marquise haussa les épaules. — Bon ! fit-elle. Voici que, du pre-

mier coup, si je vous écoutais, tout mon échafaudage de projets se fondrait comme la neige au soleil. Mais je ne vous écoute pas. Je ne tiens aucun compte de ce que vous venez de me dire... Vous repasserez dans huit jours.

— Pardon ? questionna Régis qui n'avait pas compris.

— Je veux dire que vous allez passer ici huit jours tous les deux. Et ce n'est qu'au bout de ce temps que vous me donnerez une réponse définitive.

— Rien ne sera changé ! dit rageusement le jeune homme. — Nous verrons cela, répondit placidement la marquise. En tout cas, d'ici une semaine, nous ne reparlerons plus de rien.

Et comme Niquette s'agitait sur ses genoux :

— Toi, tu sens très bien que l'heure du déjeuner est passée, dit la marquise en caressant son poil fauve. Cette sottise d'Angèle est en retard...

Au même instant, la porte s'ouvrit toute grande ; solennel et cérémonieux, Octave proféra d'une voix sonore :

— Madame la marquise est servie. Amélie de Caumines se dressa en hâte.

— Dépêchons-nous, mes enfants, dit-elle, Angèle est déjà en retard, et si le rôti est brûlé, elle est bien capable de dire que c'est de notre faute.

(à suivre).